



## Rentrée scolaire 2023-2024 Pré-inscriptions scolaires



### Ecole élémentaire - CP. Ecole maternelle –petite section.

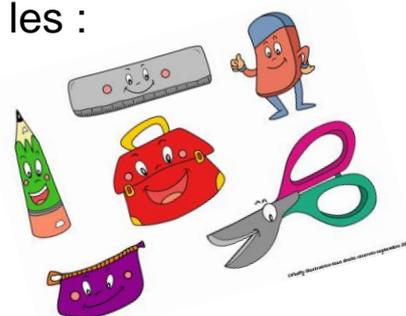


Les pré-inscriptions aux écoles pour la rentrée 2023-2024 auront lieu,

**Du lundi 20 février 2023 au lundi 20 mars 2023**

Les permanences se feront au service jeunesse de la commune, complexe François Zucca, route du collège (salle polyvalente) les :

- **Lundis**..... de 16h15-18h15
- **Mercredis**..... de 14h00-18h15
- **Jeudis**..... de 16h15-18h15



Pour tout complément information 04-93-08-46-45 ou  
[jeunesse@saintmartinduvar.fr](mailto:jeunesse@saintmartinduvar.fr)

### **Pièces à fournir :**

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- En cas de séparation : décision de justice ou attestations des deux parents séparés sans jugement, spécifiant l'organisation de la garde, la répartition des frais et l'accord d'inscrire son enfant sur l'école de Saint-Martin-du-Var.
- Certificat de radiation de l'ancienne école (seulement pour les enfants venant d'une école d'une autre commune)
- Un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) : quittance de loyer, facture EDF, GDF, téléphone fixe ou internet.

